

# La mangrove reprend racine à Robinson

**MONT-DORE.** Le personnel du service de l'environnement était mobilisé, mardi, pour une opération de plantation de jeunes palétuviers. Une action qui s'inscrit dans les mesures compensatoires à l'aménagement urbain du centre-ville.

Une cinquantaine de petits palétuviers ont quitté mardi leur nurserie pour la cour des grands, la mangrove de Robinson. Manipulés avec grand soin par les agents municipaux du service de l'environnement, qui les ont extraits des bacs en bois où ils ont grandi en sacs de pépinière pour les planter en terre. « Ce sont des plantes rustiques, mais dont les racines sont très fragiles et cassantes à ce stade de leur développement » remarque Cédric Wright, du bureau d'étude environnemental EMR, qui accompagne la mairie dans cette opération de reboisement, initiée en février 2016 avec la mise en place de la nurserie.

« En conformité avec le code de l'environnement de la province (voir encadré), nous mettons en place des mesures compensatoires liées à l'urbanisation du centre-ville, qui entraîne la suppression de surfaces de mangrove » cadre Pierre-Olivier Castex, chef du service environnement. L'objectif, à terme, est de reboiser pas moins de 5 600 m<sup>2</sup>. En commençant par une zone dégradée et inondée depuis de nombreuses années suite à des travaux d'aménagement, face à la station Mobil, de l'autre côté de la route.

## 1 500 BÉBÉS PALÉTUVIERS

« La municipalité ayant un service dédié à l'environnement, l'exécutif a décidé que les mesures compensatoires seraient mises en œuvre en interne, avec les conseils d'EMR. Comme c'est



Le service environnement du Mont-Dore a choisi de procéder à un reboisement progressif, sur quatre ou cinq ans, afin d'affiner la méthode de travail mise au point avec le bureau d'études EMR.

une première pour nous, on privilégie une action progressive, sur quatre ou cinq ans, qui nous permet de découvrir et d'appréhender tout en faisant » souligne Pierre-Olivier Castex. La première étape de plantation, initiée il y a plusieurs mois et qui se poursuivait mardi, consiste à repiquer environ 1 500 palétuviers juvéniles, hauts d'une cinquantaine de centimètres. « On considère qu'ils mesurent en fait 20 cm, car il faut soustraire la hauteur

du propagule, la longue graine d'où sort la pousse » précise Cédric Wright. A la pelle et à la barre à mine, dans le sol immergé sous quelques centimètres d'eau salée, les planteurs creusent un trou, déposent un petit arbre, rebouchent et recommencent un peu plus loin. « On en plante un par mètre carré. Cela reste une phase expérimentale, où nous testons la réaction des palétuviers à différents sols, plus ou moins humides, plus ou moins sableux.

Même s'il reste quelques inconnues, on compte avoir au moins 80% de survie » cadre le spécialiste.

## PLANTATIONS FUTURES

Pour s'assurer que leur mangrove en herbe pousse en bonne santé, les agents du service de l'environnement devront vérifier périodiquement l'aspect des arbres, mais aussi le niveau de sédiments et la vitalité de l'écosystème.

poissons, crustacés, etc. A moyen terme, une fois la méthode validée, le service environnement aimerait élargir le cercle des planteurs. « On voudrait faire participer les associations dans un premier temps. Et par la suite inviter le grand public à nous rejoindre comme cela se fait ailleurs pour le reboisement de la forêt sèche » espère Pierre-Olivier Castex.

**Antoine Pecquet**  
antoine.pecquet@inc.nc

# 5

C'est le nombre de palétuviers que la ville du Mont-Dore compte replanter, à terme, pour chaque arbre supprimé par l'urbanisation.

## Du béton et des arbres

Entre les logements annoncés pour 2019 à l'îlot Mangrove et le futur Pôle de sécurité à Saint-Michel, dont le chantier devrait débuter en fin d'année, la croissance urbaine du Mont-Dore implique le sacrifice de plusieurs milliers de mètres carrés de zone humide naturelle.

L'article 431-5 du Code de l'environnement de la province Sud prévoit, dans ce cas, des « travaux de reboisement sur les terrains en cause ou de boisement ou reboisement sur d'autres terrains, pour une surface correspondant à la surface défrichée, assortie le cas échéant d'un coefficient multiplicateur compris entre 2 et 5, déterminé en fonction du rôle écologique ou social des surfaces défrichées ». C'est dans ce cadre que la ville du Mont-Dore a lancé, en février 2016, son programme de reboisement.



Les premiers pieds replantés, il y a plusieurs mois, à comparer avec un jeune plant repiqué mardi, (à gauche avec ruban), ont bien grandi et déjà développé leurs racines aériennes.



Les palétuviers gris sont plantés de préférence dans les sols plus sec et sableux, moins exposés à la marée.